



Conseil d'administration du GIP

CRAIG – 10 novembre 2015



Ordre du jour

1. Présentation des principaux chantiers du GIP pour 2016
2. Partenariat pour la constitution et le maintien d'un fond de plan très grande échelle
3. Ressources humaines
4. Budget primitif 2016
5. Réforme territoriale : feuille de route

Campagne d'acquisition de prise de vues aériennes hiver sur les agglomérations



Rappel de ce qui a été acté lors du CA de juillet

PVA AGGLOMERATIONS	CARACTERISTIQUES
Période d'acquisition	hiver
Résolution	0,05m / pixel

Territoires couverts

- Agglomération de Montluçon
- Agglomération de Moulins
- Agglomération de Vichy
- Agglomération du Puy en Velay

Campagne d'acquisition de prise de vues aériennes hiver sur les agglomérations



Clermont Communauté

Suite au dernier CA: engagement pour une convention de même type

Partenaires	Participation TTC	Répartition en %
ERDF	50 000,00 €	53%
SIEG 63	20 000,00 €	21%
CRAIG (y compris FEDER)	25 000,00 €	26%
TOTAL	95 000,00 €	100%



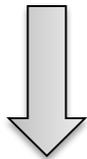
Principaux chantiers 2016

CABA: Mise à jour différentielle

TO : Orthophotographie - mars 2014

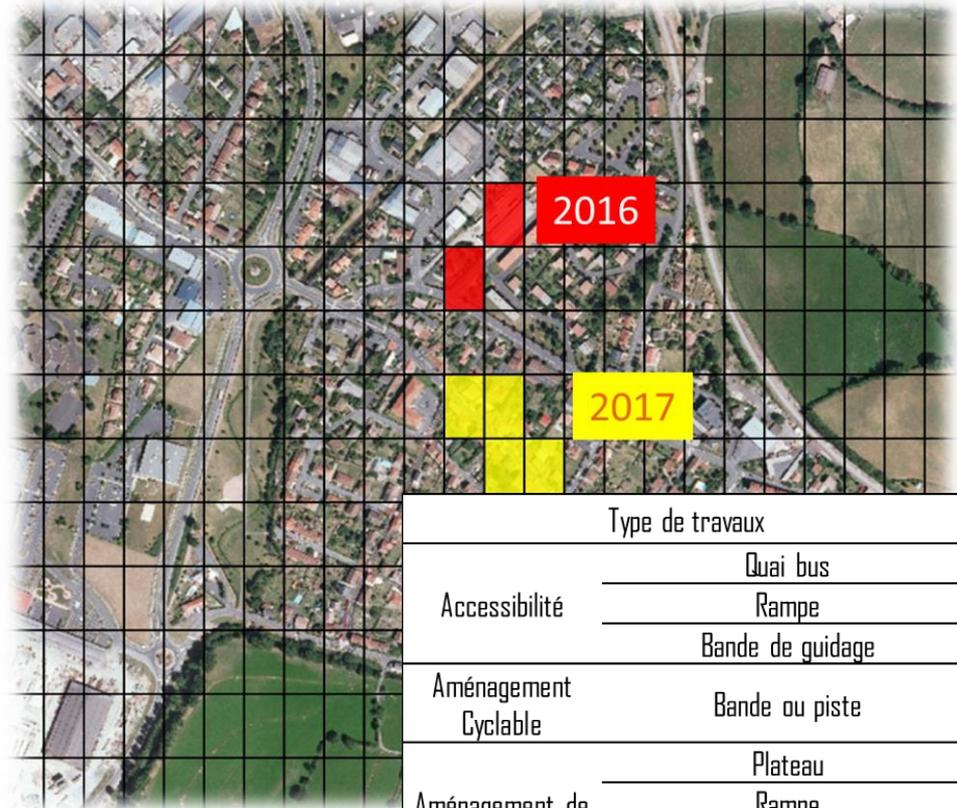
2016: Mises à jour différentielle

Etape n°1 : recenser les rues à mettre à jour particulièrement auprès des gestionnaires de voirie



Outil en ligne de déclarations des travaux à destination des gestionnaires de voirie / exploitants de réseaux

Etape n°2 : marché d'acquisitions des rues identifiées pour la mise à jour



Type de travaux	
Accessibilité	Quai bus
	Rampe
	Bande de guidage
Aménagement Cyclable	Bande ou piste
Aménagement de sécurité	Plateau
	Rampe
	Chicane
Travaux neufs	Îlots séparateurs
	Création de voirie sur le domaine public
	Nouveaux lotissements public/privé

Principaux chantiers 2016

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget pour un montant de 507 200 €

Les recettes correspondantes ont été inscrites au budget pour un montant de 459 000 € (Cofinancement FEDER, ERDF, SDE, Autres Syndicats)

Pour les contrôles qualité :

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget pour un montant de 42 000 €

Les recettes correspondantes ont été inscrites au budget pour un montant de 15 000 € (Cofinancement FEDER)

Décisions proposées :

1. Approuver les modalités de financement de l'orthophotographie du territoire de Clermont-Communauté et autoriser le Président à signer la convention de partenariat en annexe du présent rapport
2. Autoriser le Président à lancer la consultation pour réaliser les mises à jour de l'orthophotographie du territoire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
3. Autoriser le Président à lancer les consultations relatives au contrôle qualité des données
4. Autoriser le Président à lancer la consultation pour le développement d'un service web de signalement de travaux

Principaux chantiers 2016

LiDARCHEO

Le CRAIG est sollicité pour :

- Trouver les financements nécessaires pour lancer l'opération (partenaires / FEDER)
- Rédiger le cahier des charges pour la consultation correspondante
- Assurer le suivi et le recettage des travaux

La participation du CRAIG au projet serait réduite à du temps agent.

L'acquisition pourrait être envisagée début 2016. Le budget est estimé à 50 000 €.

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget pour un montant de 50 000 €

Les recettes correspondantes ont été inscrites au budget pour un montant de 50 000 € - FEDER, Partenaires (Conseil départemental du Puy de Dôme, DRAC, ...)

Décisions proposées :

1. **Autoriser le Président à signer le cas échéant la convention de partenariat**
2. **Autoriser le Président à lancer la consultation**

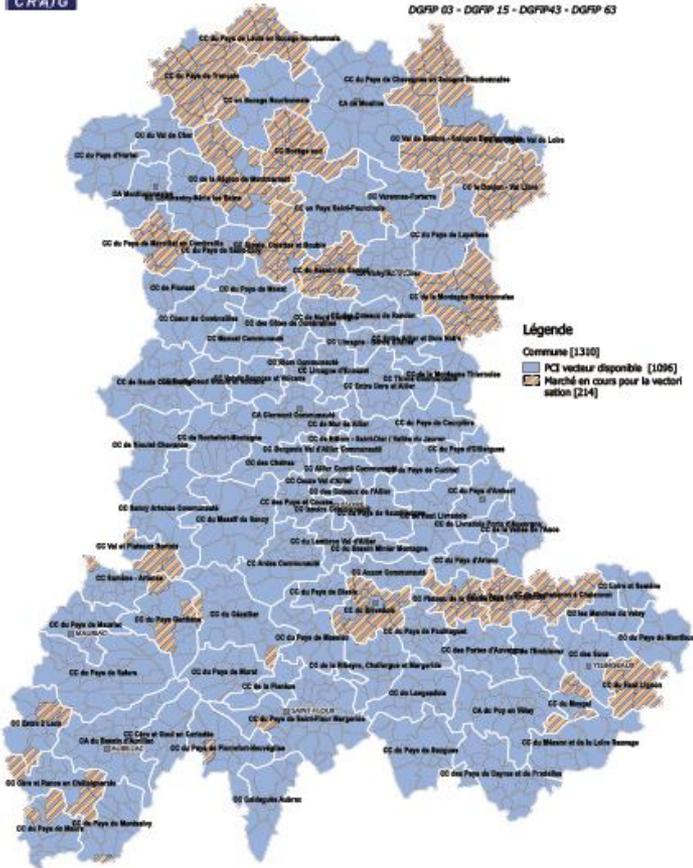
Principaux chantiers 2016

Numérisation du cadastre : point d'étape



Auvergne : Etat d'avancement de la vectorisation du plan cadastral - novembre 2015

DDFiP 03 - DDFiP 15 - DDFiP43 - DDFiP 63



Maitrise d'ouvrage :

- Communes du Puy de Dôme : Conseil départemental (Projet terminé fin 2013)
- Communes du Cantal : Conseil départemental
- Communes de Haute-Loire : EPCI
- Communes de l'Allier : CRAIG



Diffusion des données : Partenariat avec les 4 DDFiP

Les crédits correspondants ont été inscrits au budget pour un montant de 56 000 €.

Principaux chantiers 2016

Numérisation du cadastre : point d'étape

The screenshot displays the 'cadastrapp' web application. The main map shows a grid of parcels with a yellow selection box. A 'Sélection de parcelles' dialog box is open, showing a table of selected parcels. Below the map, a detailed view of a specific parcel is shown with its attributes.

Commune	Section	N° de plan	Adresse cadastr.	Surface DGFP en m²
350238	BM	27	0108 AV GAL-L	256121
350238	CL	04	RUE JEAN-MARI...	7346

Description	Valeur
Commune	350238
Section	000BM
Parcelle	27
Vois (Code fantoir)	0108
Adresse	AV GAL-LECLERC
Contenance DGFP en m²	256 121
Contenance calculée en m²	255 665
Parcelle bâtie	1

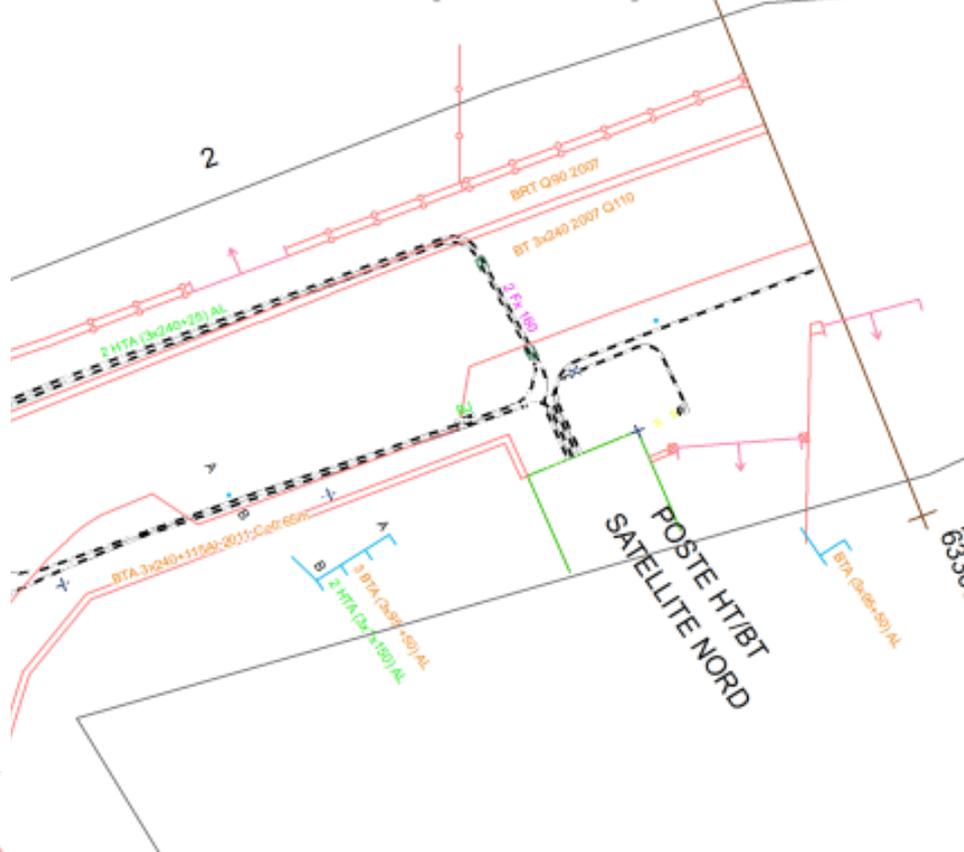
Outil : développement conjoint d'un module de consultation des données cadastrales - geOrchestra



Les crédits correspondants au solde du marché ont été inscrits au budget pour un montant de :
23 000 €

Constitution et maintien d'un fond de plan très grande échelle

Réseaux décrits par les exploitants



Amélioration de la cartographie

Incitation à la mutualisation du fond de plan

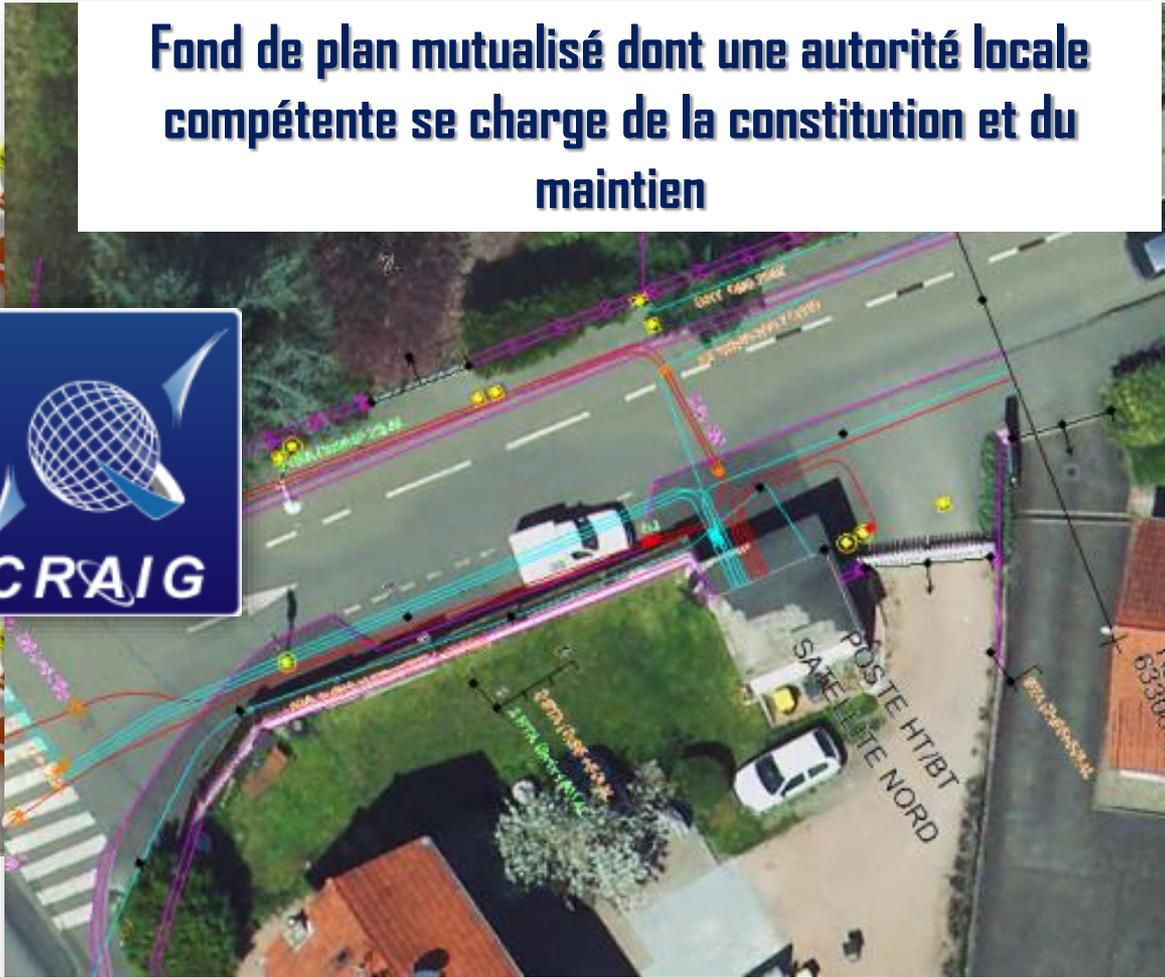


Constitution et maintien d'un fond de plan très grande échelle

Fond de plan mutualisé dont une autorité locale compétente se charge de la constitution et du maintien

Amélioration de la cartographie

Incitation à la mutualisation du fond de plan



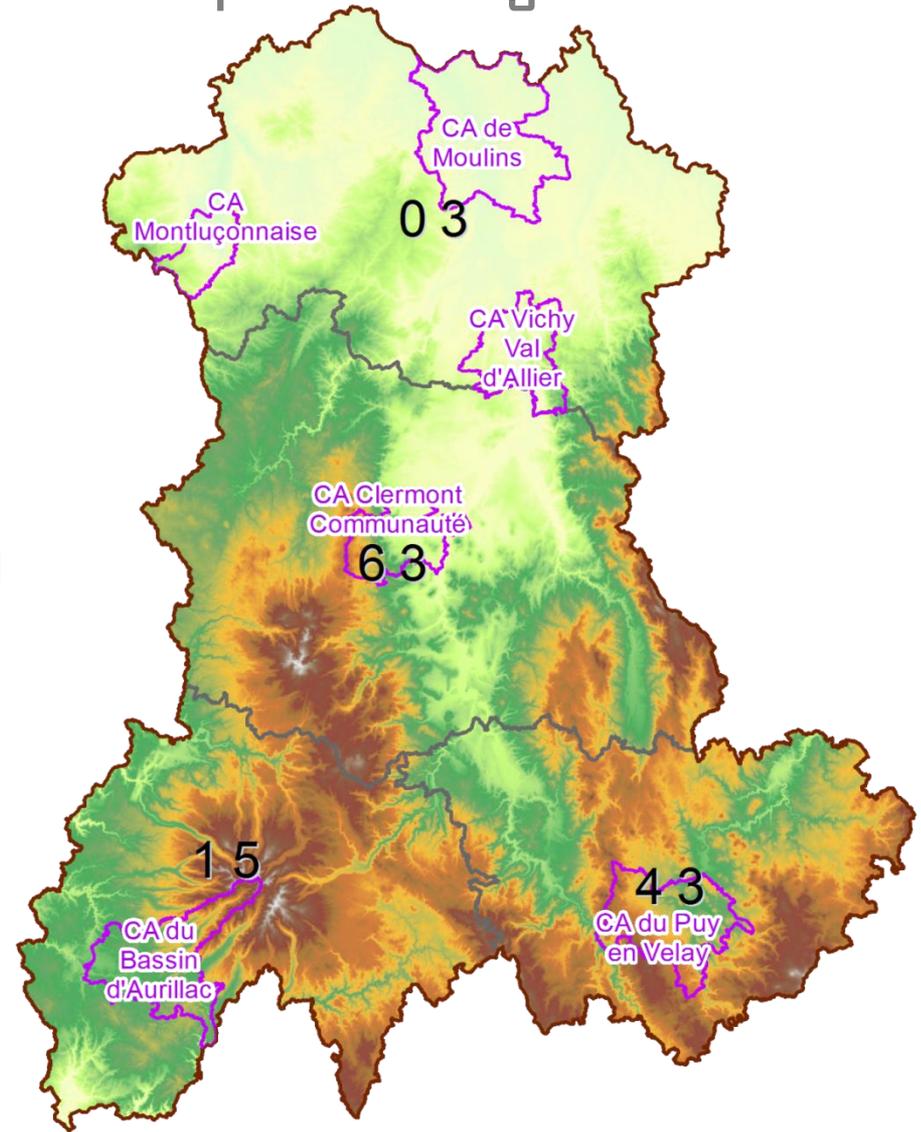
Constitution et maintien d'un fond de plan très grande échelle

Etape en bonne voie d'avancement

6 Communautés d'Agglomération seront couvertes en 2016 par ce fond de plan très grande échelle (soit 43% de la population)

+ Sud de Clermont Ferrand (dotation ERDF au partenariat)

+ Bellenaves - Chantelle (03)

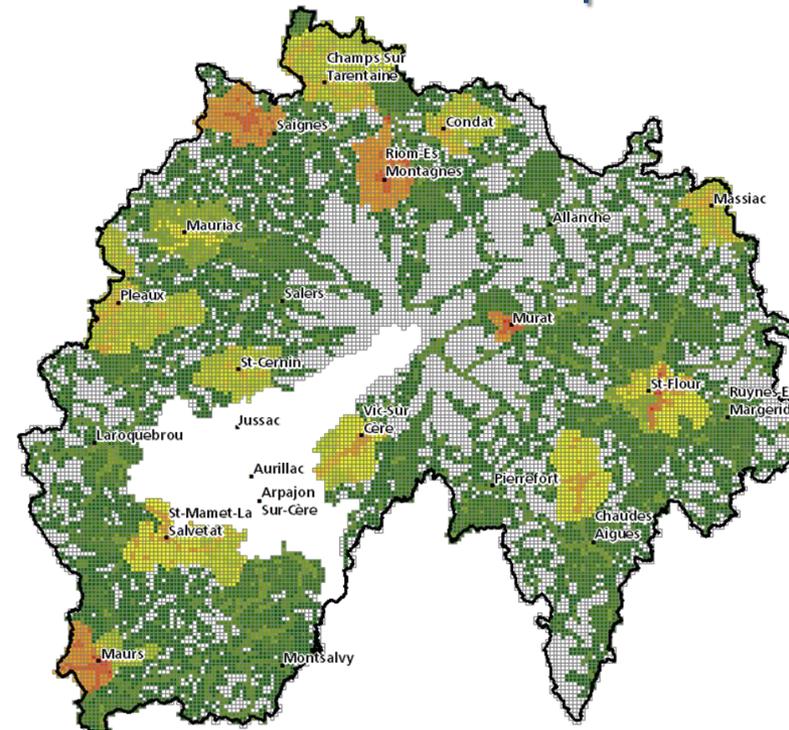


Maintien et constitution : un partenariat public/privé à écrire

- ERDF suite aux conventions d'acquisition sollicite le CRAIG pour devenir l'**autorité locale compétente** (décrit dans les textes) de gestion du fond de plan
- Frais importants (temps+€) pour le CRAIG :
 - Mises à jour du référentiel: détection des rues à mettre à jour en partenariat avec les collectivités + mise en place d'un outil dédié + marché d'acquisitions
 - Contrôle qualité
 - Diffusion du référentiel
- Formalisation d'un **accord financier sur 4 ans** (77 k€ par an) sous la forme d'une convention bilatérale
 - Mises à jour (recensement, acquisitions différentielles + Clermont Communauté en 2019)
 - Frais de gestion
 - Contrôles

Maintien et constitution : un partenariat public/privé à écrire

- Première **convention d'envergure** en France autour d'un fond de plan partagé
- A court terme: associer les syndicats d'énergie (ex: Cantal) dans le partenariat
- Impliquer les EPCI/syndicats de gestion des réseaux humides
- Collectivités membres du groupement:
Accès à ce fond de plan très grande échelle



Décisions proposées :

1. Approuver les termes de la convention annexée au présent rapport
2. Autoriser le Président à signer la convention

L'équipe du CRAIG : 5 agents contractuels de droit public

Prénom	NOM	Fonction	Date ancienneté VetAgroSup	Date ancienneté CRAIG	Type du contrat actuel	Date de fin de contrat actuel	Date CDI
Frédéric	DENEUX	Directeur	01/09/2008	01/06/2011	CDI		01/09/2014
Landry	BREUIL	Administrateur Plateforme	01/12/2008	01/06/2011	CDI		01/12/2014
Marie-Laure	COMBRE	Assistante de Gestion	12/01/2009	01/05/2011	CDI		12/01/2015
Sandrine	TOUS	Chargée de mission en géomatique	07/02/2005	01/06/2011	CDI		01/07/2011
Sébastien	GAILLAC	Chargé de mission Aménagement numérique et SIG	01/12/2010	01/06/2011	CDD	30/11/2015	01/12/2015

Les crédits correspondants aux charges de personnels ont été inscrits au budget pour un montant de : 284 100 €

Décision proposée :

- 1. Validation du renouvellement du contrat de Monsieur Sébastien GAILLAC en Contrat à Durée Indéterminé (CDI) à compter du 1^{er} décembre 2015 en qualité de Chargé de mission Aménagement numérique et SIG.**

Budget primitif 2016

TABLEAU 1
Présentation des emplois

CRAIG - BI 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (= a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETP	5		5
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	5		5

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI doit correspondre au plafond notifié par le responsable du programme chef de file de l'Etat en conformité avec le plafond d'emploi législatif du programme.

TABLEAU 2

Compte de résultat prévisionnel et état prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés CRAIG - BI 2016

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Personnel	291 600	Subventions de l'Etat	120 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>		Autres subventions	440 405
Fonctionnement autre que les charges de personnel	300 000	Intervention	69 200
Intervention (le cas échéant)	129 000	Autres produits	145 000
TOTAL DES CHARGES (1)	720 600	TOTAL DES PRODUITS (2)	774 605
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	54 005	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	774 605	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	774 605

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	54 005
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	148 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	105 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- produits de cession d'éléments d'actifs	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	35 000
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	62 005

Budget primitif 2016

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0	Capacité d'autofinancement	62 005
Investissements	512 700	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	459 000
		Autres ressources	
Remboursement des dettes financières		Augmentation des dettes financières	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	512 700	TOTAL DES RESSOURCES (6)	521 005
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	8 305	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	8 305
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	267 682
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
Niveau de la TRESORERIE	233 305

Décisions proposées :

1. Approuver le budget 2016
2. Approuver le tableau des emplois

Réforme territoriale

Eléments connus

7 juillet 2015 signature du Contrat
de plan ETAT-REGION



720 000 €



720 000 €

Programme opérationnel régional
Auvergne – FEDER-FSE 2014-2020

Version adoptée par la Commission européenne –
Novembre 2014



http://www.puy-de-dome.gouv.fr/IMG/pdf/CPER_2015-2020_VERSION_signee.pdf
http://www.auvergne.fr/sites/default/files/po_feder-fsev_adoptee_par_la_ce_0.pdf

Réforme territoriale

Éléments connus

Renouvellement des conventions des collectivités membres du GIP et
de l'IGN → 2017



Réforme territoriale



1er janvier 2016, l'Etat dans sa nouvelle configuration et la nouvelle Région seront membres de droit du GIP.

→ Extension du périmètre du GIP à Rhône-Alpes?

Proposition à évaluer dans le cadre du rapprochement des dispositifs CRAIG et GEORHONEALPES.

→ Missionner une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Objectifs : Définir différents scénarii d'organisations avec des recommandations sur les choix à opérer en vue de l'arbitrage entre partenaires

L'AMO sera prise en charge par la nouvelle Région avec une participation financière de l'Etat (SGAR Rhône-Alpes).

Réforme territoriale

Présentation des conclusions de l'étude aux membres du CA : Juin 2016

Durant la phase transitoire, il est proposé de valider la feuille de route annexée au rapport.

Cette feuille de route doit permettre d'acter les points suivants :

- Le recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un nouveau cadre organisationnel
- Le calendrier de l'étude
- Les modalités de fonctionnement entre le CRAIG et GEORHONEALPES

Réforme territoriale

Les modalités de fonctionnement entre le CRAIG et GEORHONEALPES

- Adhésion du GIP à GEORHONEALPES
 - ✓ Participation du GIP aux instances de pilotage de GEORHONEALPES
 - ✓ Peuvent y participer 4 Départements, 1 représentant des agglos, 4 DDT de la région Auvergne
- COPIL GEORHONEALPES organe de décision des orientations de la future plate-forme
- Les organismes publics adhérents à GEORHONEALPES peuvent devenir des bénéficiaires potentiels des prestations proposées par le CRAIG
- Le CRAIG n'aura aucune collaboration avec les collectivités et établissements rhônalpins non adhérents à GEORHONEALPES, sauf actions concertées entre les deux dispositifs.

Décisions proposées :

- 1. Approuver le principe du recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage portée par la nouvelle Région avec un financement partagé avec l'Etat (SGAR Rhône-Alpes).**
- 2. Approuver la feuille de route annexée au présent rapport.**